

Conseil général: Belfaux ne rendra pas public le rapport sur l'ex-boursier

Mardi, lors de sa séance, le Conseil général de Belfaux a évoqué l'affaire de l'ex-boursier qui avait détourné près de six millions. Une majorité de droite a rejeté une proposition de rendre le rapport public sur le site de la commune.



LA LIBERTÉ

7 mars 2024 / Rémi Alt

La procédure pour avoir accès au rapport d'enquête sur l'ex-boursier de Belfaux ne sera pas simplifiée.

© Alain Wicht

Sa peine de sept ans et demi de prison a été confirmée par le Tribunal fédéral en juin dernier, et pourtant, l'ex-boursier de la commune de Belfaux fait encore parler de lui. Mardi soir, lors de la séance du Conseil général de la commune de Belfaux, l'affaire a refait surface dans une proposition du conseiller général Jean-Pierre Frésard (groupe PS, CG-PCS, Verts et Ouverture). Celle-ci visait à rendre public le rapport de l'enquête sur ces détournements en le rendant disponible sur le site de la commune.

Présenté au Conseil général de la commune en 2021 par l'ancien préfet de la Sarine Carl-Alex Ridoré, le rapport n'avait depuis plus été évoqué en plénum. «Cette proposition permettra de faire avancer les choses, c'est une pesée d'intérêts entre la loi sur l'information et sur la protection de la personnalité», soutient Jean-Pierre Frésard.

Après une interruption de séance demandée par Le Centre Belfaux-Futuro ainsi que le court débat qui en est résulté, les conseillers généraux n'ont pas su faire pencher la balance lors du vote, qui s'est terminé sur une égalité avec 14 pour, 14 contre et une abstention. C'est donc le président du Conseil général, Nicolas Jobin (Le Centre Belfaux-Futuro) qui a tranché: la proposition a été rejetée.

Ce dernier menait mardi sa dernière séance en tant que président du Législatif belfagien. C'est désormais Josiane Berset (PS, CG-PCS, Verts et Ouverture) qui tiendra ce rôle. René Krattinger (Le Centre Belfaux-Futuro) a été élu en tant que nouveau vice-président du législatif communal.